

Fonds national d'activités sociales des entreprises artistiques et culturelles

FNAS INFOS

n° 45

Mars 2013



■ Bonne année ?

■ Le FNAS vous emmène aux festivals...

■ Retour sur deux journées d'étude

■ Le Mexique marche fort !

■ Feuilleton
épisode 2 : Le Yotel
à Cogolin



Rappel

Depuis le premier janvier 2013, les règles de prise en charge des activités de séjour ont changé (voir page 5).

Tous les détails sont dans le précédent numéro de FNAS INFOS (n°44), sur le site www.fnas.net et toutes les grilles de prises en charge figurent en page 16.

Assemblée générale et Journées d'étude

Deux temps forts à noter dès maintenant dans vos agendas

Lundi 24 juin :
Assemblée générale à Paris,
moment essentiel à la vie du FNAS

Du 16 au 19 juillet :
Journées d'étude à Avignon

Pour que vive la rencontre...

Solutions des mots croisés de la page 15

Horizontalement : 1- Silencieux. 2- Atelier. Ne. 3- Vadim Roger. 4- Ol. Séant. 5- Ninas. H.S. 6- Neib (bien). Asie. 7- Ennemies. 8- Unité. Répé. 9- Se. Hue. R.A.U. 10- Est. Humeur.

Verticalement : A- Savonreuse. B- Italiennes. C- LED. Nini. D- Elisabeth. E- Nîmes. Meuh. F- Cera. At. Eu. G- Ironiser. H- GT. Isère. I- Une. Hé Pau. J- Xères. Peur.

Sommaire

Edito	3
Commission retraités	4
Des pistes pour garder le fil	
Carnet de voyage:	5 - 10
Nouveau séjour au Mexique	
Encore quelques places pour le Portugal	
Séjour d'automne : incertitude...	
Le FNAS vous emmène aux festivals	
Journées d'étude	11-12
En Région Centre - Orléans	
A Paris, à la Bourse du travail	
Feuilleton épisode 2	13-15
Le Yotel à Cogolin, menacé par la mairie	
Mots croisés	15
Grilles de prise en charge	16

Photo de couverture © Christian Pizafi :
Zebda en 2012 au Festival Musiques métisses

Les derniers numéros
de FNAS INFOS
peuvent être consultés
sur le site
www.fnas.net



N° 45 - mars 2013

Édité par le FNAS - 185 avenue de Choisy - 75013 PARIS
Téléphone : 01 44 24 72 72 - Télécopie : 01 44 24 72 73

Directeur de la publication : Patrick Harivel
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Georges Callen, Patrick Harivel, Frank Lavanture, Arnaud Hie, Nathalie Serane, Henri Uzureau
Ont participé à la réalisation : Michel Pezaud, Nathalie Leton, Isabelle Rollin et l'équipe du FNAS
Credits photos : Touristra, Franck Lavanture, Michel Hasson, Jacques Niset, Archives du Port de Marseille, Thomas, Christian Pizafi, DR, Yann Caradec
Conception graphique, réalisation : Joëlle Brover
Impression : STIPA
Dépôt légal : ISSN 0335 - 2374

Bonne année ! Bonne année ?

Il y a quelques semaines, nous étions, disons-le, euphoriques. A grands coups de « Bonne année ! Meilleurs vœux ! Bonne santé ! » Etc. etc. etc... oups ! Nous sommes passés en 2013.

Le chiffre 13 ne laisse personne indifférent que l'on soit superstitieux ou pas et nous, au Conseil de gestion, nous aimerions que les semaines, les mois à venir de cette année 13 ne vous apportent que du bonheur et surtout que tous vos projets se réalisent.

Mais... l'actualité sociale n'est pas vraiment au beau fixe.

Les budgets du ministère de la Culture et de la Communication et ceux de nombreuses collectivités territoriales sont en baisse. Nous allons certainement connaître des reflux de cotisations dûs à la réduction du nombre de salariés dans les créations, moins nombreuses, elles aussi et à une diminution des spectacles et des représentations en tournée. Cela aura des répercussions certaines sur notre gestion.

Antoine Vitez dit : « Une mise en scène n'est jamais neutre. Toujours, il s'agit d'un choix. » Pourrions-nous imaginer une autre mise en scène ?

En ces temps difficiles, restons néanmoins combattifs. Le FNAS se concentre sur ses activités sociales et continue à sa manière de lutter contre les inégalités. Notre action est en faveur de la fraternité, de la solidarité et de l'égalité.

La fraternité, car nous le verrons dans ce numéro de FNAS INFOS, les retraités montent au créneau

et nous nous devons de ne pas les oublier. Nous étudions attentivement leur demande.

Proverbe tibétain : « Mieux que la connaissance du jeune homme est l'expérience du vieil homme. »

La solidarité, parce qu'elle n'est jamais plus nécessaire qu'en période de crise. Nombre de personnes remettent à plus tard le départ des vacances pourtant si méritées. Tout le monde a besoin de ce repos personnel et de dépaysement.

L'égalité enfin, car dans de nombreux domaines il y a encore beaucoup à faire. Au sein de notre organisme, nous sommes vigilants. Le FNAS est et doit être, dans un temps particulièrement dur, un outil d'accès à la culture et à l'émancipation des consciences.

La journée d'étude d'hiver a été une très belle réussite. Elle fut un exemple concret de ce que peut apporter en matière d'information le FNAS. Les soixante-dix personnes présentes étaient heureuses de pouvoir se parler, échanger et ainsi être dans les meilleures conditions pour appréhender le thème de cette journée.

En ce qui concerne le voyage au Mexique, c'est un véritable succès et nous ne pouvons que nous en réjouir. Une semaine supplémentaire est prévue en juin.

Faciliter et multiplier les moments conviviaux, les échanges, les voyages et ainsi s'enrichir culturellement est et restera notre préoccupation constante.

Patrick HARIVEL, Président

Le FNAS VOUS accueille

● **Sur son site internet**
www.fnas.net

● **Dans ses bureaux**
185 avenue de Choisy
75013 PARIS
(métro Place d'Italie)

du lundi au vendredi
(à l'exception du jeudi matin)
de 10 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h

● **Au téléphone**
au 01 44 24 72 72
aux mêmes horaires

**Pour les dossiers
de prises en charge
du lundi au vendredi
de 14 h à 17 h**

Attention !

Votre numéro d'ouvrant droit est indiqué sur le présent envoi, au-dessus de votre nom. Notez-le.

Si vous êtes salarié intermittent vous recevez ce numéro de FNAS INFOS car vos droits sont ouverts au moins jusqu'à sa date de parution.

Commission Retraités

Pre-
mière commission
de l'année 2013, riche
en débats et une fois en-
core la préoccupation de gar-
der le lien et les contacts
entre les actifs et les fu-
turs retraités se
pose.

Garder le fil

Des témoignages récents me montrent qu'il est difficile de rompre le lien militant et affectif avec le FNAS.

Alors pourquoi ne pas imaginer et créer un prolongement dans les activités du FNAS nous permettant de côtoyer le monde des actifs.

Bien sûr, le problème du financement reste posé. Sans revendiquer l'accès à toutes les activités, je pense que nous devrions réfléchir à des propositions nouvelles. Par exemple l'accès aux séjours ou aux villages de vacances en dehors de la haute saison (juillet / août) et des vacances scolaires, ainsi qu'aux voyages proposés par le FNAS.

Par l'intermédiaire du groupe AUDIENS, nous pouvons certainement avoir une idée du nombre de nos retraités.

Par FNAS INFOS nous pouvons également pérenniser le lien en assurant l'envoi de notre journal aux retraités.

Quant à une cotisation, si elle était raisonnable, elle pourrait résoudre une partie du problème du financement.

L'important est d'éviter l'isolement qui s'installe à la sortie de notre activité professionnelle.

Voilà ouvert un champ de discussion visant à faire vivre le FNAS. Que nous soyons jeune, moins jeune et aussi faisant partie de ce fameux troisième âge.

Bien amicalement, *Georges Callen*

Pour continuer de recevoir le journal du FNAS, envoyez votre adresse postale à : contactsalaries@fnas.info

Carnet de voyage

Séjours

Les activités de séjours :

où en est-on ? Le dernier numéro de FNAS INFOS (n°44) faisait le point sur les nouveautés dans les activités de séjours.

Pour les séjours proposés par le FNAS qui permettent des prises en charge sur la grille séjours 1, ils sont composés de deux catégories :

■ **Séjours à dates fixes** : voir le Mexique (ci-contre) et le Portugal page 6 ; la capitale européenne page 6 ; les festivals page 7.

■ **Séjours à dates libres** :

Pour rappel, les séjours effectués en camping, en Gîtes de France ou par l'intermédiaire de Clévacances ou Accueil paysan sont passés de la grille séjours 2 à la grille séjours 1 depuis le premier janvier.

Pour les autres lieux de cette catégorie, les listes seront sur le site www.fnas.net très prochainement ou expédiées sur simple demande écrite (télécopie : 01 44 24 72 73).

Pour les séjours choisis par l'ouvrant droit, il y a deux possibilités de prise en charge :

■ **La grille séjours 2 pour le secteur associatif** : la liste des associations du réseau carte loisirs de l'ANCAV-TT sera également sur le site www.fnas.net ou expédiée sur simple demande écrite.

La liste du réseau associatif de l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT) sera communiquée plus tard. En effet l'établissement de cette liste demande une étude plus longue que prévue. Sans doute la suite au prochain numéro...

■ **La grille séjours 3 pour le secteur Atout France** : il n'y a pas d'évolution depuis la parution du dernier numéro de FNAS INFOS.

■ **Pour les séjours pour enfants et adolescents**, il n'y a pas de changement non plus : cette catégorie reste la plus choyée des instances du FNAS.

Voyages de printemps

Le Mexique marche fort



Cela marche si fort que le FNAS a dû ouvrir un troisième groupe **du 7 au 16 juin 2013 au même prix : entre 350 et 1 175 euros** selon les revenus et la composition de la famille, autrement dit le quotient familial.

Pense bête

Pour ce séjour

- Chaque participant, y compris les enfants, doit avoir son propre passeport.
- L'administration mexicaine impose que le passeport soit valide six mois après le retour.

Voyages de printemps suite

Face à la mer, au Portugal...



Il reste encore quelques places **du 20 au 27 avril 2013** au club Monica Isabel, à deux pas d'Albufeira, au prix annoncé qui se situe entre 224 et 574 euros.
À vos fiches d'inscription.

Tous les détails, les tarifs, les dates sont sur le site www.fnas.net



Voyage d'automne

Quelle capitale européenne ?

Voici un débat toujours renouvelé en cette saison.

En janvier les membres de la commission des droits collectifs ont évoqué **Barcelone** (encore !), **Stockholm**, **Reykjavik** et **Marseille** en tant que capitale européenne... de la culture en 2013.

En février les membres du Bureau exécutif ont proposé **Rome** et **Kosice**, deuxième ville de Slovaquie parfois appelée Cassovie en français qui est également... capitale européenne de la culture en 2013.

Dès que le choix sera fait en instance, vous trouverez sur le site www.fnas.net la destination retenue...c'est promis !



Le FNAS vous emmène aux festivals...

Festival, als n. m.

Arnaud Hie raconte.

Séjours

Auparavant, le FNAS proposait une activité de séjour seulement autour du Festival de Cannes, activité qui a été interrompue faute d'hébergement. Cette année, il a été possible de renouer en obtenant quelques places au Château d'Agecroft à la Napoule, où la CCAS, la structure de CE des électriciens, diffuse son propre festival de cinéma : Visions Sociales.

Mais dans le même temps les instances du FNAS ont décidé d'étendre les propositions de séjours autour de certains festivals dont les prises en charge seront effectuées sur la grille Séjours 1.

Si l'on s'en tient à la définition stricte d'un festival, il s'agit d'une manifestation à caractère festif, organisée à époque fixe (annuellement, le plus souvent) autour d'une activité liée au spectacle, aux arts, aux loisirs, etc., d'une durée de plusieurs jours.

Le terme « Festival » apparaît dans le Nord de la France en 1829 à la faveur du mouvement orphéonique, fête musicale populaire à vocation charitable et politique qui progressivement s'annualise et se laïcise. Les guerres mondiales donnent aux festivals l'occasion d'associer les échanges artistiques à la promotion de l'idéal de la paix.

Depuis, les festivals ont su trouver une place privilégiée au sein des politiques publiques de la culture.

La multiplication de leur nombre, très nette au cours des années 1980 et 1990, accompagne une territorialisation croissante des politiques culturelles.

Les festivals jouent par ailleurs un rôle moteur dans le processus de création : artistes, et plus largement professionnels de la culture se sont approprié la forme festivalière.



● Festival du film de Cannes



Malheureusement, il sera sans doute trop tard pour s'inscrire au moment de la parution de FNAS INFOS ; mais la proposition figure sur le site www.fnas.net depuis quelques semaines. Nous verrons pour 2014.

En 1939, Philippe Erlanger appuyé par Jean Zay, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts organise le premier Festival de Cannes, mais Hitler va retarder cette première.

C'est avec sept ans de retard dû à la guerre que François Tanguy-Prigent ministre du Commerce, déclare ouvert le premier Festival de Cannes le 20 septembre 1946. A l'instigation de la CGT, les travailleurs du bâtiment en redoublant d'efforts, ont permis la construction du Palais des festivals dans les délais. C'est pourquoi la Fédération du

spectacle CGT a encore aujourd'hui un poste au conseil d'administration de ce festival.

Il est devenu au fil des années le festival de cinéma le plus médiatisé au monde notamment grâce à sa cérémonie d'ouverture et sa montée des marches.

Chaque année, durant la seconde quinzaine de mai, des cinéastes, des vedettes, des professionnels de l'industrie cinématographique (producteurs, distributeurs, vendeurs internationaux...) et des milliers de journalistes se déplacent à Cannes. Parallèlement à la sélection officielle (films en et hors compétition), plusieurs sections ont été créées au fil des ans. Parmi elles, on retrouve la Quinzaine, la Cinéfondation, la Semaine de la critique, Un certain regard, et surtout le marché du film de Cannes, le premier au monde, en importance, avec 11 000 participants.



● Festival Musiques métisses d'Angoulême

Le Festival Musiques métisses d'Angoulême, organisé par l'association du même nom, a été créé en 1976 sous l'impulsion de Christian Mousset.

Consacré à l'origine au jazz et aux musiques improvisées françaises et européennes, il intègre rapidement les musiques populaires et urbaines d'Afrique, de la Caraïbe, d'Amérique latine et de l'océan Indien. Jouant un rôle de pionnier, le festival

fait découvrir la richesse et la diversité des musiques actuelles du Sud et leur importance dans la « sono mondiale ». Il combat par là même l'idée que seuls les Européens, notamment les Anglo-saxons, et les Américains, ont le monopole de la modernité.

De nombreux musiciens aujourd'hui internationalement reconnus ont fait leur première scène française à Angoulême : Salif

Edition 2013 : du 17 au 19 mai

www.musiques-metisses.com

Keïta, Johnny Clegg, Khaled, Cheb Mami, Compay Segundo, Celia Cruz, Tito Puentes, Danyel Waro, Rokia Traoré, Kassav, Doudou N'Diaye Rose, Cesaria Evora, Ismaël Lo...

Accompagnant les mutations de la société française, le festival illustre et défend la diversité et le métissage culturels ; il facilite la circulation des artistes, contribue à l'enrichissement des couleurs musicales en favorisant l'échange, la rencontre, la création et a soutenu et développé les carrières de jeunes musiciens émergents.

En trente-sept ans, Musiques métisses est devenu un événement musical incontournable.



● Armada Rouen



Edition 2013 : du 6 au 16 juin

www.armada.org

En 2013, L'Armada de la Liberté fêtera ses vingt-cinq ans d'existence et sa 6^e édition.

Des millions de visiteurs sont de nouveau attendus sur les quais du port de Rouen. Ils profiteront de concerts, de feux d'artifices géants et de nombreuses animations, ainsi que de la visite gratuite de plus d'une cinquantaine de navires présents.

Les plus beaux et les plus grands voiliers, les bâtiments de guerre les plus modernes et d'autres navires d'exception venus du monde entier auront remonté la Seine sur 120 kilomètres à travers les magnifiques paysages de la Normandie.

de la Liberté

● Les Eurockéennes de Belfort

Edition 2013 : du 4 au 7 juillet

www.eurokeennes.fr

Le Festival des Eurockéennes de Belfort est l'un des plus grands festivals de musique de France et doit une partie de son succès au site naturel du Malsaucy où il se déroule. En octobre 2012, le festival est nommé aux UK Festival Awards dans la catégorie « Best Overseas Festival » dont il est le seul représentant français. Fondé en 1989 sous l'appellation « Le Ballon - Territoire de musiques », c'est en 1990 que le festival change de nom pour « les Eurockéennes de Belfort ». En marge d'une programmation enthousiasmante, et afin de permettre aux jeunes groupes de se faire connaître, les Eurockéennes ont mis en place un tremplin (Repérages Eurockéennes) où de jeunes formations sont parrainées par les partenaires de l'opération afin de partager l'affiche du festival avec les plus grands noms de la scène internationale.

La prochaine édition marquera les vingt-cinq ans de la manifestation et proposera un nombre de concerts passant de 60 à plus de 70. Le premier groupe annoncé dans la programmation est Blur, qui fera ainsi son retour sur le site du Malsaucy après un premier passage en 1995. La programmation complète devrait être annoncée dans le courant du mois de mars.

● Jazz in Marciac



Edition 2013 : du 26 juillet au 15 août

www.jazzinmarciac.com

Jazz in Marciac est un festival de jazz qui se déroule sur une période de trois semaines, généralement de fin juillet à mi-août à Marciac en France.

Créé en 1978 par Jean-Louis Guilhaumon, il accueille chaque année environ 200 000 visiteurs et est considéré comme l'un des plus importants festivals de France.

Wynton Marsalis, trompettiste, est l'ambassadeur attitré du festival depuis 1991. Pour l'anecdote, une statue à son effigie a été érigée au cœur du village, seconde statue d'homme noir sur une place publique française.

La programmation du festival est traditionnellement dévoilée dans le courant du mois de mars mais les grands noms du jazz y ayant participé laissent augurer de la qualité de sa programmation : Lionel Hampton, Dizzy Gillespie, Stan Getz, Bill Coleman, Stéphane Grappelli, Michel Petrucciani, Keith Jarrett, Wynton Marsalis, Diana Krall... et tant d'autres.

En marge du festival In, la place principale et ses arcades médiévales accueillent chaque année un festival Off gratuit sous tente.

● Fête de l'Humanité

Créée en 1930 par Marcel Cachin alors directeur du journal *L'Humanité*, la Fête de l'Humanité se voulait être un événement populaire et une manifestation de « solidarité prolétarienne ». Initialement consacrée au développement de la diffusion du journal *L'Humanité*, l'argent récolté lors de la première édition avait en outre vocation à soutenir aussi les mineurs en grève...

Les premiers grands concerts ont lieu en 1936 lors du Front populaire.

La Fête de l'Humanité est structurée en « espaces » : la Grande scène accueille des artistes de grande renommée, tandis que d'autres scènes, thématiques, accueillent des artistes moins connus. Chaque année dans l'Agora de l'Humanité - un immense chapiteau de plusieurs centaines de places - et dans les différents stands de la fête ont lieu de nombreux débats portant sur la politique, mais aussi la culture, le sport, les médias...

Chaque année, la Fête de l'Humanité accueille plus d'un demi-million de visiteurs.



Edition 2013 : du 13 au 15 septembre

www.fete.humanite.fr

Edition 2013 : automne (à déterminer)

www.ecrantotal38.com

● Festival Ecran total 12^e édition

Ecran total est un festival à l'esprit ouvert, curieux de tous les cinémas. Fidèle à son esprit, il conjugue les rencontres, les ateliers, les animations, et met l'accent sur le partage et l'échange autour des films. Il propose chaque année une exceptionnelle moisson d'avant-premières dont une dizaine primées à Cannes, à Berlin, ou encore à Annecy.

Cinéma d'art et d'essai, d'animation, documentaires, films d'auteur, mais aussi classiques, jeune public ou courts métrages... font la part belle de la programmation.

Unique en son genre, Ecran total est le fruit d'une collaboration étroite entre quinze comités d'entreprise, réunis dans l'association Les CE tissent la toile, TTI Grenoble, l'Association des cinémas de recherche indépendants de la région alpine (Acrira) et quatre cinémas d'art et d'essai du bassin grenoblois.

Tous les séjours
de juin, juillet, septembre
et octobre
sont en cours de construction
et seront présentés sur le site
www.fnas.net
prochainement
ou expédiés
sur simple demande écrite

Journées d'étude régionales

18 octobre 2012 - Région Centre - Orléans

Cette journée de rencontres et d'informations est destinée le matin aux DP et l'après midi aux salariés intermittents d'un département et/ou d'une région.

Le matin

Nous avons été, Frank Lavanture (Délégué général du FNAS) et moi-même, accueillis par Yannick Penot (DP de la Scène nationale). Après une visite des différentes salles où plusieurs structures travaillent dans les bâtiments du théâtre d'Orléans : la Scène nationale, le CDN, le CADO et l'ATAO, nous avons rencontré Anne-Esther Piault (DP Scène nationale) et Nathalie Dumon (DP du CDN).

Nos échanges ont porté sur les séjours du FNAS, les festivals, la nouvelle grille de prise en charge et la carte loisirs.

L'après-midi

Après un déjeuner au théâtre, nous étions attendus au 108, lieu qui regroupe une trentaine d'associations professionnelles dans le secteur culturel.

Une surprise nous attendait ! En plus de la vingtaine de personnes présentes, trois personnes de la Maison de la culture de Nevers, Région Bourgogne, étaient là. Leur déplacement montrant leur intérêt pour le FNAS nous a touchés. Merci à Blandine, Jeff et Vincent d'avoir fait tous ces kilomètres ! Promis, nous viendrons prochainement dans votre région.

Administratifs, techniciens, artistes étaient très à l'écoute de l'historique du FNAS et des conquêtes sociales de notre secteur exposés par un Frank Lavanture en grande forme.

À cet atelier-rencontre trop peu d'intermittents artistes, les deux tiers de la salle étaient des administratifs de structures et de compagnies. Les questions ont surtout tourné sur les droits accordés par le FNAS, les séjours, les prises en charge, mais aussi sur les autres droits sociaux des salariés du spectacle vivant (ASSEDIC - sécurité sociale - mutuelle).

Un riche débat qui nous fait constater, une fois de plus, le manque de ce type de rencontre. Les participants sont tous des professionnels mais manquent cruellement d'information sur leurs droits sociaux.

Le soir

Une lecture était proposée au CDN et nous n'avons pas pu refuser l'invitation. En effet, le titre en était : *Jean Vilar, l'invention d'une avant-garde populaire*, avec Jean-François Perrier et la participation de Sonia Debeauvais. Une soirée conçue à partir d'une émission produite par Judith Sibony pour France Culture. Très enrichissant, public attentif, les textes évoquaient les relations et le travail de Jean Vilar et sa troupe vers le public.

Patrick Harivel

Extrait de la plaquette du CDN :

La démocratisation culturelle fait l'objet de nombreux discours, mais qu'en est-il de sa mise en acte ? Jean Vilar, dont on fête aujourd'hui le centenaire, offre une réponse singulièrement concrète à cette question : parce qu'il a créé le plus grand festival théâtral d'Europe dans une petite ville de province (le Festival d'Avignon, né sous les étoiles pendant l'été 1947) et parce qu'il a fait du Théâtre national populaire un lieu de haute culture accueillant pour tous. Au fil de son parcours, l'homme de scène a en effet inventé une relation inédite avec le public ; une relation à la fois esthétique et politique. Revenir sur son parcours, faire entendre ses écrits et ses discours, c'est donc moins commémorer une histoire passée qu'interroger l'avenir : comment concilier grand public et grand art ?

Et comment faire à ce dernier une vraie place dans l'existence ?

Journée d'étude d'Hiver

28 janvier 2013 - Bourse du travail - Paris

Redonner du souffle aux élus

Après une présentation « historique » du lieu qui nous accueille par Alain Brosseau, Francis Lemercier, l'intervenant aujourd'hui, inspecteur du travail nouvellement à la retraite, nous présente les types de délégations qui seront abordés.



C'était la première fois que j'assistais à une journée hors d'Avignon. Nous étions nombreux, plus de soixante-dix nouveaux et anciens élus ; beaucoup de questions concernant les notions élémentaires sur les missions qui nous sont confiées.

Cette journée a souligné combien les différents rôles s'entremêlent, combien la demande d'information est insatiable et combien la tâche est dense et complexe.

J'ai pu ressentir l'importance de ce temps pour « redonner du souffle » aux élus. De nombreux conseils ont été distillés pour mener à bien nos mandats, pour donner du sens à nos actions et exprimer nos préoccupations.

Etant aussi déléguée syndicale, le parallèle avec les Conseils nationaux s'impose à moi presque naturellement. En effet se retrouver hors de nos régions, loin de nos lieux habituels de travail, autour de problématiques communes et de pouvoir « déposer », retransmettre à d'autres personnes toutes les paroles et inquiétudes qui remontent jusqu'aux délégués sont des occasions privilégiées et de grand intérêt.

Pour moi c'est essentiel, j'ai besoin de ces réunions, où la parole est libre, où les idées sont débattues. Je suis toujours portée par l'expérience des autres, qui m'enrichit, me nourrit. La confrontation est positive.

Lundi
28 janvier, 9 heures,
arrivée à la Bourse du travail,
direction salle Eugène Varlin pour la journée d'étude
organisée par le FNAS autour
des différents mandats des
représentants du personnel.



Les participants visitent la grande salle Ambroise Croizat avant le déjeuner.

Cette aide est précieuse parce que l'on se sent entouré et écouté avec bienveillance. On cerne aussi mieux l'ampleur de ce qu'il nous faut accomplir en exerçant nos mandats, en étant toujours sur la brèche et vigilants à faire respecter le droit...

Je suis revenue avec ce sentiment d'avoir beaucoup à accomplir, que cela serait sans doute long et laborieux, qu'il faudrait se battre mais j'ai retenu aussi que cela se mettait en place...

Les questionnements demeurant constants, pourquoi ne pas poursuivre par un autre temps autour du même sujet ? A quand la parution d'un *petit manuel de survie en milieu hostile*... ?

Nathalie Sérane



Les villages de vacances : à chacun son histoire

Episode 2

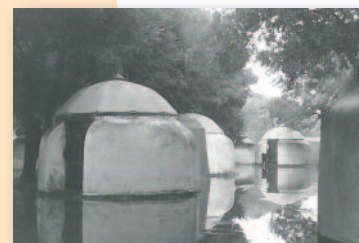
Le Yotel à Cogolin

Ce n'est pas parce qu'un village de vacances a été considéré comme un symbole du tourisme social depuis sa création il y a quarante ans, que les édiles sont fiers qu'il soit placé sur leur commune, et ne cèdent pas au chant des sirènes du mercantilisme.

Dès le 10 janvier 1971 la Société des terrains de vacances de plein air proposait des séjours en camping.

À partir de 1974, le Yotel propose « des vacances trépidantes sur le Golfe de Saint-Tropez » avec trois formules d'hébergement : bungalows et tentes aménagés en pension complète et enfin le camping-caravaning avec quatre unités de sanitaires qui desservent l'ensemble sur quinze hectares de prairies, dont un tiers ombragé. C'est un des exemples du fonctionnement du tourisme social à cette époque.

*Une inondation
le 29 août 1976,
de 4 heures à midi.*



Un symbole

La Société civile et l'Association « Le Yotel de Cogolin », constituées de soixante comités d'entreprises ont décidé de réaliser ce village de vacances et les premiers vacanciers y seront accueillis dès l'été 1982.

Une telle décision exprime la ferme volonté d'autoriser l'accès de la Côte d'azur aux travailleurs et à leur famille.

Ce village de vacances, dont le programme comporte des hébergements en dur avec pension complète et du camping, permettra aux familles dont les ressources sont modestes, de passer d'agréables vacances.

À la fin des années 70, un nouveau projet voit le jour avec 87 gîtes sous toile, 80 gîtes-caravanes, 153 emplacements de camping-caravaning et surtout 150 chambres à 2 lits en pension complète.

Voici ce qu'écrivait en 1981 Guy Dupuy, secrétaire de la Fédération nationale Tourisme et Travail, sous le titre *Un symbole* :



Un tel projet, compte tenu de son milieu d'implantation, de son programme et de sa signification sociale, aurait dû mériter tous les encouragements.

Ce ne fut pas le cas, puisque jusqu'à maintenant :

La Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) a remis à plus tard l'examen de notre demande de subventions, sous prétexte que, selon une position des administrateurs du CNPF (ndlr : ancien MEDEF), cet organisme n'avait pas à accorder d'aides aux villages de vacances réalisés par des associations constituées de comités d'entreprises. Cette position dont le caractère antisocial est manifeste, relève en plus d'ostacisme à l'égard des salariés qui sont à l'origine des ressources des caisses d'allocations familiales et de la Sécurité sociale ;

L'ex-ministère de la Jeunesse, des Sports, des Loisirs et du Tourisme n'a accordé qu'une subvention de 2.500.000 francs alors que la réalisation du village, qui coûte 48.000.000 francs, procurera à l'Etat une recette de 5.500.000 francs par le paiement de la T.V.A.

La nouvelle situation politique, qui vient de se créer dans notre pays, devrait permettre d'aboutir à des résultats qui modifieront le plan de financement de cette réalisation.

Ce village de vacances est un symbole :

- Son programme prend en compte la situation économique et sociale.

- Le choix de son lieu d'implantation affirme que la Côte d'azur ne doit pas être une zone réservée aux privilégiés.

- La municipalité de Cogolin, les comités d'entreprise et la Fédération nationale Tou-



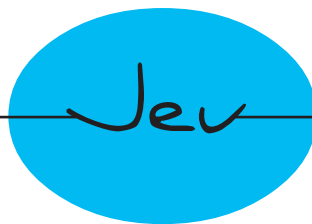
risme et Travail, qui regroupe actuellement 436.000 adhérents et 4.200 collectivités, ont institué une réelle collaboration sur ce dossier.

Les actions, positions, participations que la construction du village va réclamer seront exemplaires d'une volonté de doter le tourisme social de moyens nouveaux pour lui donner la place qui lui revient. Elles permettront d'infléchir les oppositions qui s'expriment à la CNAF et contribueront à ce que nous obtenions des subventions dont les montants seront conformes à l'objet social de cette réalisation.

Participer à la réalisation du « Yotel de Cogolin », c'est, dans l'immédiat, permettre à de nombreux travailleurs de partir en vacances sur la Côte d'azur et, pour l'avenir, assurer la défense et l'expansion du tourisme social.

C'est aussi contribuer à concrétiser l'idée d'un « autre tourisme » où les travailleurs avec leurs représentants élus, assument le pouvoir et la responsabilité de la gestion des centres de vacances et de loisirs qu'ils décident de créer.





Dès cette époque le FNAS participe à la réalisation de ce village de vacances en prenant des parts dans la société civile, correspondant à un allotement de quatre lits en pension complète. Cette participation est toujours d'actualité.

À la moitié des années 80, Tourisme et Travail fait place au duo constitué par le pôle de tourisme social de l'ANCAV-TT (Association nationale de coordination des activités de vacances des comités d'entreprise (et assimilés) et des associations de tourisme social – Tourisme et Travail) et le pôle économique constitué par Touristra vacances.

Pendant les années 90 et le début des années 2000, bon nombre de vacanciers vont séjourner au Yotel.

Un lieu historique qu'on abat

Mais les années 2010 voient la fin du bail de trente ans qui lie la société civile du Yotel à la mairie de Cogolin.

Nous l'annonçons dans les derniers numéros de FNAS INFOS, en faisant part de la volonté de cette municipalité de remettre la main sur son terrain à des fins immobilières mercantiles et par conséquent de bétonnage dans une région qui n'en a vraiment pas besoin !

Ce n'est pas faute, de la part de l'ANCAV-TT, de Touristra vacances et des comités d'entreprise associés de mener les débats, de présenter des projets, dont celui de proposer une salle de spectacle dont les Cogolinois auraient pu profiter en hiver.

Une table ronde devait se tenir ces dernières semaines entre les représentants de la mairie, de la région, du préfet et du ministère du tourisme.

Si bien qu'aujourd'hui, il n'est pas du tout certain que le Yotel puisse ouvrir ce printemps...

Frank Lavanture

Les mots croisés

■ par Monsieur Henri

Solutions en page 2

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2								■		
3										
4			■						■	
5						■		■		
6					■					■
7									■	
8						■				
9			■				■			
10				■						

Horizontalement :

1- Le rester en coulisses doit être la règle des acteurs et des régisseurs ! **2-** Théâtre parisien pas loin de Pigalle. Négation. **3-** Il a beaucoup mis en scène au cinéma les femmes de sa vie (deux mots). **4-** En vol. Convenable ou bien cul. **5-** Ce ne sont pas des Havanes, loin s'en faut. Nase de chez nase. **6-** Pas mal, mais de droite à gauche. Lointaine destination. **7-** Elles ne passeront pas leurs vacances ensemble, même avec le FNAS **8-** Syndicalement à rechercher, parfois à éviter même syndicalement. Petit nom du travail de plateau. **9-** Réfléchi. Robert de son prénom, ou bien ville du Sud-est asiatique. Essai d'unification arabe dans les années 50. **10-** Direction. Associée à « vagabonde » c'est une émission de France-Inter.

Verticalement :

A- Quand on la qualifie ainsi, cette diction n'est pas obligatoirement marseillaise. **B-** Répétitions transalpines. **C-** Lanterne Ecolo D'outre-tombe ! Elle n'est pas peau de vache. **D-** Sous son règne, le théâtre fut sanglant. **E-** Languedocienne. Chant vache. **F-** Jeune acteur canadien. Paresseux. Pris. **G-** Persiffler. **H-** Grand Tourisme, mais pas par opposition à tourisme social. Département alpin. **I-** Annonce la suite. Interjection. Béarnaise. **J-** Il est plus buvable en vin qu'en vinaigre. Pire que le trac.

Grilles de prise en charge

Pour une période de 12 mois, le montant des prises en charge du FNAS est limité :

- par le plafond annuel de la grille de prise en charge selon le type d'activité,
- par le plafond annuel de la grille globale qui représente le montant maximum de prise en charge toutes activités confondues (sauf colonie de vacances).

GRILLE GLOBALE	
Quotient familial	Plafond annuel maximum par personne
Moins de 350 €	900 euros
350 à 450 €	850 euros
451 à 550 €	800 euros
551 à 650 €	700 euros
651 à 750 €	600 euros
751 à 850 €	500 euros
851 à 950 €	450 euros
951 à 1 100 €	400 euros
1 101 à 1 250 €	350 euros
Plus de 1 250 €	300 euros

GRILLE COLONIE		
Quotient	Taux	Plafond annuel
Moins de 350 €	70 %	550 euros
350 à 450 €	65 %	525 euros
451 à 550 €	60 %	500 euros
551 à 650 €	55 %	450 euros
651 à 750 €	50 %	400 euros
751 à 850 €	45 %	350 euros
851 à 950 €	40 %	300 euros
951 à 1 100 €	35 %	250 euros
1 101 à 1 250 €	30 %	200 euros
Plus de 1 250 €	25 %	175 euros

GRILLE SEJOURS						
Quotient	Grille séjours 1 séjours FNAS		Grille séjours 2 secteur associatif / tourisme social		Grille séjours 3 secteur marchand	
	Taux	Plafond annuel	Taux	Plafond annuel	Taux	Plafond annuel
Moins de 350 €	70 %	550 euros	60 %	500 euros	50 %	350 euros
350 à 450 €	65 %	525 euros	55 %	475 euros	45 %	325 euros
451 à 550 €	60 %	500 euros	50 %	450 euros	40 %	300 euros
551 à 650 €	55 %	450 euros	45 %	400 euros	35 %	250 euros
651 à 750 €	50 %	400 euros	40 %	350 euros	30 %	200 euros
751 à 850 €	45 %	350 euros	35 %	300 euros	25 %	150 euros
851 à 950 €	40 %	300 euros	30 %	250 euros	20 %	150 euros
951 à 1 100 €	35 %	250 euros	25 %	200 euros	15 %	100 euros
1 101 à 1 250 €	30 %	200 euros	20 %	150 euros	10 %	100 euros
Plus de 1 250 €	25 %	175 euros	15 %	125 euros	5 %	100 euros

Chèques Lire et chèques Disques

L'ensemble des prises en charge sur les chèques Lire et chèques Disques est limité à **la moitié du plafond de la grille Loisirs**. Vous pouvez par conséquent obtenir au maximum **31 chèques par personne** quelle que soit la tranche de quotient familial. Les chèques Disques ne sont plus limités par le plafond URSSAF mais ils sont attribués aux seuls ouvrants droit.

GRILLE LOISIRS		
Quotient	Taux	Plafond annuel
Moins de 350 €	70 %	350 euros
350 à 450 €	65 %	325 euros
451 à 550 €	60 %	300 euros
551 à 650 €	55 %	275 euros
651 à 750 €	50 %	250 euros
751 à 850 €	45 %	225 euros
851 à 950 €	40 %	200 euros
951 à 1 100 €	35 %	175 euro
1 101 à 1 250 €	30 %	150 euros
Plus de 1 250 €	25 %	125 euros

Chèques Lire et chèques Disques		
1/2 plafond	Prix à l'unité	Prise en charge du FNAS déduite de votre plafond
175 euros	2.40 euros	5.60 euros
163 euros	2.80 euros	5.20 euros
150 euros	3.20 euros	4.80 euros
138 euros	3.60 euros	4.40 euros
125 euros	4.00 euros	4.00 euros
113 euros	4.40 euros	3.60 euros
100 euros	4.80 euros	3.20 euros
88 euros	5.20 euros	2.80 euros
75 euros	5.60 euros	2.40 euros
63 euros	6.00 euros	2.00 euros